

Attelage automatique pour modèles réduits de chemins de fer.

SOCIÉTÉ MUNIER résidant en France (Oise).

Demandé le 7 juillet 1952, à 11 heures, par poste.

Délivré le 10 novembre 1953. — Publié le 25 mars 1954.

L'invention décrite ci-dessous est un attelage automatique permettant de réunir ensemble sans manœuvre d'accrochage manuelle, les véhicules d'un chemin de fer modèle réduit. Il peut s'appliquer également à la réunion de véhicules autres que ceux de chemins de fer, par exemple camion et remorque jouet.

Cet attelage se compose de deux coupleurs absolument identiques, tous deux articulés sur les véhicules à accoupler.

Fig. 1. — Chaque coupleur comprend une mâchoire 1 en métal ou toute autre matière, en forme de U dont les deux branches sont terminées par des parties obliques 2 et 3 guidant correctement les deux coupleurs au moment de l'accostage. La mâchoire porte intérieurement sur une face un crochet 4, et sur l'autre face un ressort 5. Un levier 6, articulé en 7 peut être manœuvré pour permettre un désaccouplement facile. Enfin, une patte 8 reçoit une queue de forme appropriée qui s'articule sur le véhicule.

Le fonctionnement est le suivant : les deux véhicules à réunir se trouvant sensiblement en ligne droite, il suffit de les rapprocher l'un de l'autre.

Fig. 2. — Les mâchoires des coupleurs, guidées par les surfaces obliques, s'engagent l'une dans l'autre. Les crochets, grâce à leurs pans inclinés, s'engagent l'un derrière l'autre en comprimant les ressorts jusqu'à ce que l'accrochage se produise.

A ce moment, l'ensemble des deux coupleurs (fig. 3) forme un ensemble rigide, résistant à une traction normale, et permettant le refoulement.

Fig. 4. — Pour séparer les deux véhicules, si l'espace entre ceux-ci permet d'y introduire les doigts, il suffit de presser l'attelage entre le pouce et l'index dans le sens des flèches. Les ressorts sont comprimés, les crochets libérés, alors les véhicules peuvent être séparés.

Fig. 5. — Dans le cas de maquettes à l'échelle munies de soufflets, par exemple, il n'est pas facile de dételer comme indiqué ci-dessus. Il suffit, pour

effectuer cette opération, de manœuvrer le levier 6 de l'un quelconque des deux coupleurs dans le sens de la flèche pour qu'il s'engage comme un coin entre les crochets et les sépare.

Enfin, si l'on veut que le dételage se fasse automatiquement à distance, le levier 6 est percé d'un trou 9 dans lequel on peut articuler une tringle, qui, par une timonerie appropriée variant suivant le véhicule, peut manœuvrer ce levier, soit par un doigt métallique actionné à distance, par un moyen mécanique ordinaire, soit par l'intermédiaire d'un électro-aimant.

Il est possible de recourir au besoin à d'autres modes ou à d'autres formes d'exécution sans changer la nature de cette invention. On pourra également varier les détails de construction ou de montage, ainsi que remplacer divers éléments par d'autres donnant le même résultat.

RÉSUMÉ

Cette invention consiste en un attelage automatique pour modèles réduits de chemins de fer, constitué par deux coupleurs identiques composés chacun d'une mâchoire munie de surfaces obliques d'accostage. Chaque mâchoire porte intérieurement un crochet sur une face, et un ressort sur l'autre face.

Guidées par les surfaces obliques, les deux mâchoires s'engagent l'une dans l'autre, les crochets intérieurs venant en prise pendant que les ressorts se compriment.

Pour le décrochage, soit pincer l'ensemble des deux coupleurs, ce qui libère les crochets en comprimant les ressorts, soit manœuvrer à la main, mécaniquement ou magnétiquement un levier qui, formant coin, s'engage entre les crochets pour les libérer.

SOCIÉTÉ MUNIER.

avenue de la Marne, 21, Compiègne (Oise).

Fig. 1

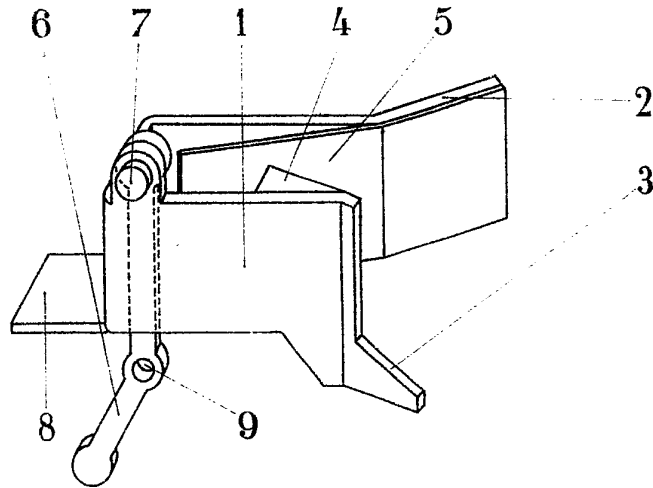


Fig. 2

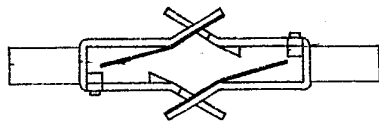


Fig. 3

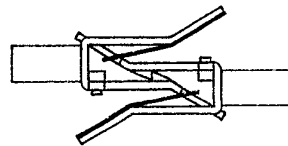


Fig. 4

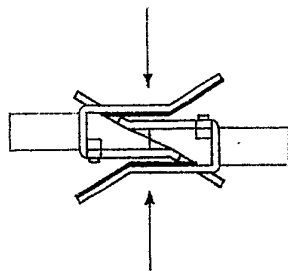


Fig. 5

